

## **Compte-rendu du CHSCTA du 18 septembre 2015**

M. VAYSSE, DRH, rappelle les actions menées par M. le RECTEUR depuis le CHSCTA extraordinaire du 11/09/2015 :

- envoi d'un courrier à tous les personnels du LP Condé annonçant les décisions prises
- demande d'une enquête administrative académique
- saisie des deux inspections générales pour demander une enquête ministérielle
- intervention de M. le Recteur lundi après-midi au lycée Condé et mise en place d'un référent garant des droits en la personne de M. MONNARD ( personnel de direction en retraite)
- réception en audience des personnels de Condé

M. VAYSSE précise que M. MONNARD est nommé pour une période de 15 jours, éventuellement reconductible, il sera présent dans l'établissement le plus possible, il remplira un rôle de médiation.

Les deux inspections générales seront une première fois présentes à Condé les 22 ou 23 septembre 2015.

La FSU remercie M. Le Recteur d'avoir reçu une délégation de personnel de Condé.

Le Sgen-CFDT demande de clarifier les fonctions de M. MONNARD, a-t-il un rôle de cogestion comme l'on comprend les personnels du LP Condé ?

Réponse DRH : M. KOEPEL reste le chef d'établissement, l'ordonnateur et l'interlocuteur du rectorat, M. MONNARD remplira un rôle de médiation et d'accompagnement des personnels qui le désirent.

Le Sgen-CFDT précise que cette semaine lors d'une réunion sur les séjours/stage à l'étranger, il y aurait eu des « dérapages » de M. KOEPEL, et précise que M. MONNARD n'était pas présent.

Après discussion M. VAYSSE prend note et vérifiera ces allégations, les organisations demandent que M. MONNARD (ou à défaut M. APPOLON) soit présent lors de réunions d'établissement afin de rendre des débats et échanges plus libres.

Présentation d'un diaporama de M. DAGAEFF sur le lycée Condé (situation, formations, publics...) dans un premier temps et ensuite sur le rôle du CHSCTA dans cette situation particulière.

La mission de la délégation est d'étudier les conditions de travail au LP Condé, de mettre en évidence des éléments de compréhension, un diagnostic sera établi pour mener des actions préventives...

Nous avons ensuite élaboré notre planning d'intervention ainsi que les modalités des entretiens individualisés des personnels de Condé qui souhaitent être entendus par la

délégation.

Pour information, CHSCTA le 6 octobre 2015 et entretien par la délégation le 15 octobre 2015 matin (à confirmer)